

SANTÉ EN PAYS DE MARTIGUES

Lettre d'information numéro spécial

Novembre 2023

• ÉDITO

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale dans sa compétence de co-portage de politique publique de santé propose, après la revue "Médecins en Pays de Martigues" de vous retrouver sous une nouvelle forme : une lettre d'information bimestrielle.

Ce numéro spécial souhaite initier une réflexion sur le(s) rôle(s) en matière de santé que peuvent aujourd'hui jouer les collectivités en l'occurrence notre collectivité intercommunale.

Notre collectivité a toujours porté un intérêt considérable aux enjeux de santé.

Ce numéro vous propose de faire un point sur les enjeux de santé et engage une réflexion sur le devenir de la santé publique de demain et la place du territoire sur ces questions.

On vous invite à participer à un temps d'échange, de réflexion sur "médecine de ville, médecine hospitalière, parlons-en !"

Gaby Charroux,
Président du CIAS Pays de Martigues

ACTU

12,4% est la part de la richesse nationale mobilisée pour la santé. Et pourtant...

Notre système de santé, créé à l'origine pour lutter contre les grands fléaux de maladies infectieuses est mis à l'épreuve des transitions. Il doit s'adapter face à l'augmentation des maladies chroniques, au vieillissement de la population, à la transition numérique, à la modification des relations patients-soignants et des modes d'exercices des nouvelles générations de professionnels de santé; sans compter les conséquences de la régulation du nombre de médecins et leur inégale répartition territoriale.

Au niveau national, les textes législatifs apportent-ils des réponses adaptées pour faire face à ces évolutions ? Qu'en est-il de leur déclinaison sur nos territoires ?

Des lois dont les objectifs sont la lutte contre les déserts médicaux et améliorer l'accès aux soins. Et pourtant... ces problématiques conduisant très souvent au renoncement aux soins restent entre les mains de nos territoires. Nous devons veiller à ce que la population vive plus longtemps et en bonne santé.

Sur Martigues / Port-de-Bouc, nous comptons 18 000 bénéficiaires en Affection Longue Durée (ALD), 47 % des médecins ont plus de 60 ans en

2020 contre 11 % de moins de 40 ans... Tant de données qui inscrivent comme prioritaires les actions pouvant répondre au mieux aux besoins de santé de la population. Agir pour la santé de demain demande l'implication de tous à différentes échelles territoriales. Afin d'échanger ensemble, afin d'agir ensemble, est organisée le 15 novembre prochain une conférence publique destinée aux habitants, aux professionnels de santé et associatifs en présence du Dr Margot Bayart, Vice-Présidente du syndicat MG France, Dr Philippe Orts, ancien médecin conseil de la CAPM, Dr Laurent Guillerault de la CPTS, Dr Stéphane Luigi, Président de la Commission Médicale d'Établissement du CH Martigues.



Conférence publique organisée par la Ville de Martigues, le CIAS Pays de Martigues en partenariat avec la CPTS Pays de Martigues, le Centre Hospitalier de Martigues.



ACTION

Une initiative pour pallier la diminution de l'offre de soins.

Notre territoire est touché par le manque de plus en plus flagrant de médecins qu'ils soient généralistes ou spécialistes. Il faudra attendre encore 10 ans avant que les effectifs ne repartent à la hausse.

Comment peut-on pallier cette baisse réelle des médecins sur notre territoire ?

Les villes de Martigues et de Port-de-Bouc ont ainsi instauré une initiative des plus originales, puisque unique sur le département. Deux fois par an, en partenariat avec l'îlot de formation de la faculté de médecine de Marseille, elles accueillent l'ensemble des étudiants effectuant leur internat en médecine généraliste sur un territoire allant de Port-Saint-Louis à Vitrolles.



Ce temps permet ainsi de dévoiler l'ensemble des atouts de notre territoire et de présenter les différents dispositifs d'aide à l'installation. C'est ainsi l'occasion de montrer le dynamisme en santé de notre territoire et le travail en réseau entre la médecine de ville, l'hôpital et les collectivités. Ces échanges permettent de mettre en avant les différentes formes de pratique sur notre territoire comme les MSP et la CPTS du Pays de Martigues.

PORTRAIT

Sophie Cabon, assistante médicale

du Dr Verta Carmine, médecin généraliste
Maison Santé Pluri-professionnelle des Comtes à Port-de-Bouc

Diplômée depuis 1 an, pouvez-vous nous en dire plus sur le métier d'assistante médico-sociale ?

Je réalise de nombreuses tâches administratives mais pas seulement. Je suis aussi souvent amenée à aider les patients à trouver des spécialistes ou d'autres ressources dont ils ont besoin. Je peux effectuer des actes comme prendre des constantes. Je peux soulager le médecin, lui libérer du temps, et il peut aborder d'autres points avec ses patients. Tout ce que je fais, c'est avec l'aval du médecin.

Pouvez-vous préciser votre place dans ce trio : patient – médecin – assistante médico-sociale ?

Je fais en sorte que la relation médecin – patient perdure, que le patient garde la confiance qu'il a envers son médecin et puisse avoir aussi confiance en moi.

Mon rôle est médico-social, je prends en considération la personne dans son ensemble. J'explique mon rôle aux patients... Le médecin et moi avons des rôles complémentaires : je peux aider les patients à monter les dossiers APA ou MDPH, en instaurant un espace où parler, je peux apaiser les familles... évoquer l'aspect prévention.

Il m'arrive d'accompagner le docteur sur les visites à domicile où je prends en charge les démarches administratives. Le patient comprend en quoi je peux être utile, qu'il y a un partage des tâches et que le médecin me fait confiance.



Pour vous, quelles peuvent être les limites et pistes d'évolution concernant votre métier ?

Une des difficultés est liée à la raréfaction de médecins, la patientèle croît chaque jour, il faut apporter du soin à tout le monde, donc on manque de temps. Lors des visites de soins non programmés, je suis en première ligne : il faut gérer les urgences.

Mon rôle est aussi de filtrer, prioriser au maximum et surtout de le faire comprendre. Et selon les situations, de pouvoir orienter vers d'autres professionnels comme les pharmaciens si c'est possible...

Essayer d'apprendre à la patientèle à évaluer l'urgence et parfois réussir à les amener à plus d'autonomie.

Certains patients restent tout de même méfiants vis-à-vis de l'assistante médico-sociale. Il reste des personnes qui ne veulent pas vous entendre, même en leur expliquant que les directives que j'applique viennent du médecin.

Le métier d'assistante médicale mérite d'être plus connu.